

Énoncé de position

Partenariat entre les femmes et les sages- femmes

Contexte

La philosophie et le modèle de soins de pratique sage-femme de l'ICM1 repose sur un partenariat entre les femmes et les sages-femmes. Les soins dispensés par les sages-femmes ont lieu en partenariat avec les femmes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre, ils reconnaissent le droit à l'autodétermination, et sont respectueux, personnalisés, continus et non autoritaires. Le Code de déontologie international pour les sages-femmes² de l'ICM exhorte les sages-femmes à développer un partenariat avec chaque femme dans le cadre duquel elles partagent activement des informations et aident les femmes à faire valoir leur droit à participer aux décisions concernant les soins qu'elles reçoivent ainsi que leur nouveau-né. Les sages-femmes facilitent un environnement où les femmes sont libres de prendre leurs propres

décisions sur des questions qui affectent leur santé et celle de leur famille dans leur culture/société.

Position

L'ICM saisira toutes les occasions de travailler avec des groupes qui représentent les intérêts des femmes aux niveaux international, régional et national afin d'atteindre des résultats de santé équitables pour les mères, les nouveau-nés et les adolescents partout dans le monde. Toutes les initiatives mises en œuvre pour favoriser le développement de la profession de sage-femme se baseront sur les principes suivants :

- Les besoins de soins de santé des femmes et de leurs nouveau-nés,
- La participation des femmes au processus d'identification de ces besoins,
- Encourager les sages-femmes à faire participer proactivement les femmes, en tant qu'utilisatrices des services de soins de pratique sage-femme, aux activités destinées à fournir des soins de qualité,
- Assurer des services adaptés aux femmes grâce à des sages-femmes qui respectent le droit des femmes à prendre leurs propres décisions,
- Promouvoir l'adoption de lignes directrices sur la pratique qui soutiennent le choix éclairé des femmes et l'importance des soins basés sur le consentement.

Recommandations

Les associations membres sont vivement encouragées à :

- Utiliser cet énoncé d'action dans leur propre environnement,
- Faire participer les femmes à leurs activités,

Documents apparentés de l'ICM

- ICM. 2014. Document de base. Code de déontologie international pour les sages-femmes.
- ICM. 2014. Document de base. Philosophie et modèle de soins de pratique sage-femme

Autres documents pertinents

- Bradfield, Z. et al 2018 Midwives being ‘with woman’: An integrative review. *Women and Birth* Volume 31, Numéro 2, Pages 143-15
<https://doi.org/10.1016/j.wombi.2017.07.011>
- Yuill, C., McCourt, C., Cheyne, H. et al. Women’s experiences of decision-making and informed choice about pregnancy and birth care: a systematic review and meta-synthesis of qualitative research. *BMC Pregnancy Childbirth* 20, 343 (2020).
<https://doi.org/10.1186/s12884-020-03023-6>
- Henshall et al. 2016. A systematic review to examine the evidence regarding discussions by midwives, with women, around their options for where to give birth *BMC Pregnancy and Childbirth*16:53 DOI 10.1186/s12884-016-0832-0.

Adopté à la réunion du Conseil de Brisbane, 2005

Révisé à la réunion du Conseil de Toronto, 2017

Révisé lors du Conseil virtuel de 2024

Prochaine révision prévue en 2027